

Vos références : 4271

N° AGS : 7607238Y suivi par :

Mme LALANNE - 02.99.85.95.08

Affaire : UGAU - FRANCE SIGNALISATIONS

RJ 16/10/2024

LJ 29/01/2025

SCP CECILE JOUIN

6 place Viarme

BP 32214

44022 NANTES CEDEX 1

Rennes , le 06 mars 2025

Objet : A1 - SITUATION DE COMPTE

Maîtres,

Le CGEA DE RENNES a émis un titre de paiement au nom de votre Etude pour un montant de 6 241,22 euros correspondant aux créances arrêtées ci-dessous.

PAIEMENT D'AVANCE N° 003

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Montant demandé	3 224,39	2 758,35	0,00	258,48
Montant contesté	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant non échu	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant avancé	3 224,39	2 758,35	0,00	258,48

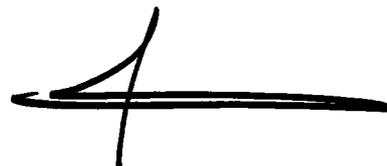
RECAPITULATIF DE L'AFFAIRE

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Reprise de solde	0,00	0,00	0,00	0,00
Total avancé	5 090,67	2 758,35	0,00	2 513,65
Total récupéré	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde	5 090,67	2 758,35	0,00	2 513,65

- Les sommes avancées au titre du superprivilège doivent être remboursées en priorité conformément aux dispositions de l'article L626-20 du code de commerce.
- Les sommes avancées au titre de l'article L622-17 ou L641-13 du code de commerce doivent être remboursées dans les conditions prévues par cet article.

Nous vous prions de recevoir, Maîtres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA



Lucie BESNARD